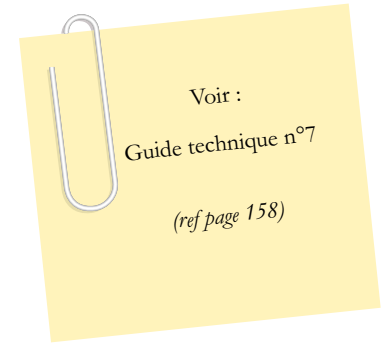


Poursuivre toujours et encore la lutte contre la pollution



Diminution globale de moitié, en 10 ans, de la toxicité des rejets sur l'ensemble du bassin, à compter de la date de publication du SDAGE



SYNTHÈSE PANORAMIQUE

La connaissance de la contamination toxique des milieux a continué à progresser depuis la publication du Panoramique 2000, plus particulièrement pour les milieux atteints par les micropolluants organiques grâce à un effort de mesure très important.

Progressivement la connaissance de la nature des micropolluants à l'origine des déclassements permet d'établir des liens avec les activités humaines en cause.

Ainsi la contamination par les pesticides, largement répandue et d'origine diffuse, touche principalement les zones viticoles et de grandes cultures du bassin. La contamination observée par les micropolluants organiques (hors pesticides, HAP et PCB) concerne systématiquement des solvants chlorés liés aux rejets des grands centres de production industrielle, situés principalement sur les grands cours d'eau.

Les programmes d'actions entrepris sur certains cours d'eau avec des effets très sensibles, notamment sur le Chéran, ont montré l'efficacité de ces démarches et, associés à l'amélioration des connaissances sur les milieux particulièrement atteints par la pollution toxique, ont conduit à l'élaboration de "défis toxiques" identifiés dans le 8ème programme (2003-2006).

De plus, les démarches initiées sur l'ensemble du bassin tant pour la mise en oeuvre de la directive cadre sur l'eau (état des lieux, évaluations des pressions polluantes) que pour la démarche nationale de recherche de substances dangereuses dans les rejets des installations classées vont oeuvrer dans le sens de l'acquisition de connaissances et de l'atteinte des objectifs de réduction du SDAGE.